Humanisons et redonnons un visage fraternel au droit des sociétés !

Les créateurs et chefs d'entreprises trouvent aujourd'hui les pires difficultés à évoluer dans un univers législatif changeant, peu intelligible et finalement absolument pas sécurisant.

Alors qu'ils souhaitent obtenir des réponses à des questions extrêmement concrètes du quotidien, et que leurs démarches juridiques ne constituent pour eux que des obstacles à franchir pour entreprendre, ils se heurtent à une grosse machine administrative et juridique aux multiples facettes froides représentant une abstraction : le Droit commercial et le droit des sociétés.

Des "usagers du droit" ne connaissant pas le mode d'emploi de la machine juridique et administrative française

Cotoyant au jour le jour leurs déboires et ressentant la peine qu'ont les chefs d'entreprises, un jeune technicien de Greffe de Tribunal de Commerce, Anthony Dubuisson, a décidé qu'il ne pouvait plus continuer son travail sans venir en aide à ces dirigeants.

> Mon travail au quotidien a fini par me poser un cas de conscience.
> Si l'exercice du travail aux Greffes interdit tout conseil, le résultat de cette règle pour les commerçants et chefs d'entreprises m'a semblé totalement en décalage avec leurs attentes. Les limites d'aide permise par ma fonction m'a obligé de nombreuses fois à laisser nos concitoyens dans l'embarras le plus total !

Soyons clairs, si un boucher connaît parfaitement les secrets d'une bonne viande du terroir; si un chef d'une entreprise de développement informatique est extrêmement compétent dans l'écriture de lignes de code informatique,

Absolument aucun des deux :

1. Ne connaît le fonctionnement du droit
2. Ne connaît les lois
3. Ne souhaite connaître le moindre détail des lois, et des procédures administratives et juridiques...

... les deux veulent exercer leur métier, leur profession, leur activité, de façon la plus honnête et la plus légale qui soient. Rien de plus !

Et pourtant, tous deux sont obligés de pratiquer la loi, puisque c'est la loi.

Des experts du droit concentrés sur la technique...

Titulaire d'une licence de Droit, Anthony Dubuisson a donc décidé de passer de l'autre côté de la scène pour s'engager comme juriste auprès des artisans, commerçants et chefs d'entreprises dans leurs démarches juridiques.

> Si au quotidien je travaillais avec de nombreux spécialistes tels que des avocats, des juges, des huissiers, des notaires et des experts comptables, je me rendais bien compte qu'il manquait un rouage essentiel du côté de ces "usagers du droit" : quelqu'un de simple, sincère et ayant le temps de leur expliquer simplement les choses...

Or, le temps, c'est aussi de l'argent ! De fait, les experts du droit ont légitimement des honoraires élevés. Par respect, déontologie, conscience professionnelle et éthique ils ont l'habitude de concentrer leur temps sur les aspects les plus pointus de leurs domaines d'expertises et des démarches à réaliser.

Si cette façon de penser et de faire est totalement légitime, cela place le créateur ou le chef d'entreprise dans un univers qui lui est étranger, qu'il ne maîtrise pas et dans lequel il n'a pas confiance faute d'avoir le sentiment de comprendre tous les tenants, et tous les aboutissants.

Que font les "usagers du droit" aux prises avec ce décalage ? L'autruche ! A chaque fois pour le pire...

C'est bien cela qui est le plus terrible ! Les personnes prises dans les méandres de règles, de démarches et de procédures réagissent presque toutes de la même façon : elles laissent passer le temps, ignorent, procrastinent, se découragent... laissent tomber.

... Avec au "mieux" pour la non réalisation de leurs souhaits (ce qui est grave pour notre économie), et au "pire" des situations personnelles très graves : convocations auxquelles les entrepreneurs ne donnent pas réponse, courriers recommandés reçus laissés sans suite ou pas réceptionnés, arriérés et majorations de paiement... d'une part les situations peuvent aller très loin et d'autre part, plus on attend, plus les conséquences sont aiguës, plus il est difficile de reprendre le contrôle ou de revenir en arrière.

Redonner un visage humain, bienveillant au droit des sociétés et au droit commercial

Finalement, qui mieux qu'une personne, juriste, titulaire d'une licence de droit (donc pas au niveau de l'expertise d'un avocat par exemple) et douée d'une expérience de 5 ans dans le coeur de la machine administrative et juridique française, via les Greffes des Tribunaux de Commerce pour aider, conseiller et aiguiller les créateurs et chefs d'entreprises dans leurs démarches et leurs questions ?

Anthony Dubuisson poursuit :

> Acceptant difficilement cette situation professionnelle dans laquelle je me trouvais, je me suis peu à peu mis à chercher une solution à tout cela. C'est alors que m'est venue l'idée de créer mon entreprise, dont le but serait de pouvoir faire ce que ma profession m'interdit de faire, en venant en aide aux commerçants et entreprises dans le besoin, pour un prix qui se veut accessible à tous.

Voilà la solution trouvée par le dirigeant de Valhael Entreprise : proposer ses conseils de juriste au prix que sont prêts à payer les créateurs et chefs d'entreprises et dans les délais qui sont acceptables par eux pour des questions et problèmes de cet ordre.

A propos de Valahel Entreprise



Le fonctionnement est extrêmement simple : il suffit de se connecter sur le site http://valhaelentreprise.fr/ et de poser sa question.

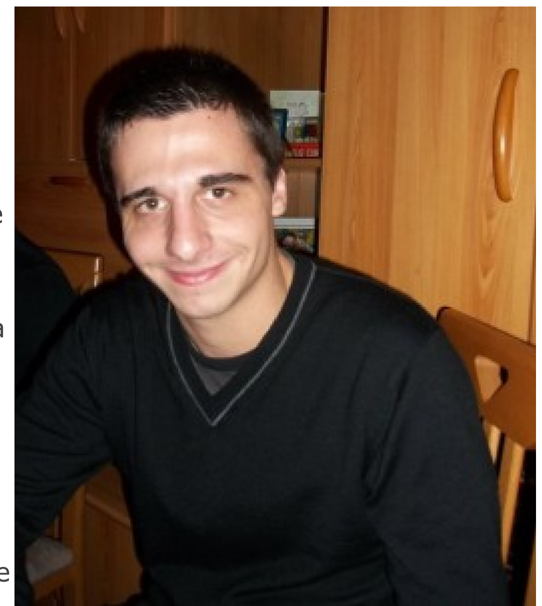
Anthony Dubuisson reprend contact dans les plus brefs délais, puis avance une réponse, ainsi que les textes de loi référents à cette réponse.

Le but n'est pas de se substituer à qui que ce soit, mais il est double. Pour les "petites" questions concrètes du quotidien relevant du juridique, apporter une réponse rapide, précise et sûre. Pour les questions plus complexes ou les dossiers plus volumineux, être capable de préparer, puis d'orienter les entrepreneurs vers les professionnels compétents.

Valahel Entreprise, c'est en quelque sorte d'un service d'utilité publique qui humanise le droit !

A propos d'Anthony Dubuisson

Originaire d'une famille modeste, Anthony Dubuisson fait partie d'une fratrie plutôt nombreuse (3 frères, une sœur). Il se revendique respect et reconnaissance pour ses parents, qui l'ont guidé et le guident encore aujourd'hui. Se sont des travailleurs qui lui ont inculqué une haute conscience des valeurs.



Après avoir obtenu son Bac, Anthony Dubuisson s'est lancé dans des études de droit qui ont pris fin après sa licence, tout en travaillant à côté pour aider ses parents et sa famille.

Au terme de son diplôme, Anthony Dubuisson a décroché un premier emploi en 2009 au Greffe du Tribunal de Commerce de Draguignan, puis a changé de Greffe en 2013 pour prendre poste à celui du Tribunal de Cannes, à l'occasion de son installation avec sa fiancée.

C'est lors de l'exercice de sa fonction d'officier public et ministériel qu'Anthony a pris conscience des difficultés des commerçants et des entreprises ce, pour tout ce qui concerne la gestion juridique de leur structure. La profession interdisant tout conseil et ne se sentant pas de rester les bras croisés, Anthony s'est résolu à lancer une activité de juriste pour les aider.

Pour en savoir plus

Site internet : http://valhaelentreprise.fr

Page Facebook : http://facebook.com/valhaelentreprise

Contact presse

Anthony Dubuisson

Email : ad.valhaelentreprise@gmail.com

Téléphone : 0604511161